

## CAMPAGNE DE PRÉ- SYNDICALISATION POUR L'ANNÉE 2013-2014

Dans une société où le pouvoir d'achat est en baisse constante, adhérer à un syndicat peut être une charge supplémentaire qui n'est pas facile à supporter, même s'il y a une partie importante de cette cotisation déductible ou en crédit d'impôt.

Néanmoins, adhérer ou ré adhérer à une organisation syndicale reste de plus en plus d'actualité dans ce contexte difficile afin d'être encore plus forts pour obtenir des avancées **indispensables**.

Dans l'enseignement professionnel, le choix est clair : c'est celui du SNUEP-FSU qui s'impose en tant que **syndicat spécifique** dans la première fédération de l'Education Nationale. Et dans l'académie de Bordeaux, les collègues l'ont bien compris puisque le SNUEP est en progression constante.

C'est dans ce sens qu'il nous faut continuer ensemble dans le but de devenir ainsi une force syndicale de plus en plus **INCONTOURNABLE**.

### Bulletin d'adhésion et Prélèvement automatique

#### ASH

Le SNUEP- FSU avait demandé audience au Rectorat pour faire le point sur l'ASH. Elle s'est tenue le Vendredi 21 juin. La délégation du SNUEP a été reçue par Mme Orlay, Directrice adjointe des services de l'éducation nationale de la Dordogne 24 (DASEN) et de Mme Grandpré, Conseillère technique ASH auprès de Monsieur le Recteur.

Nous avons pu échanger, de manière constructive et sans détours, sur les différentes questions concernant les SEGPA et les EREA. Ainsi ont été abordés les thèmes des réunions de synthèse et coordination, du 2CASH, des visites de stage et des remboursements des frais de déplacement ainsi que des CPE en EREA, des postes de directeur de SEGPA, de la lutte contre le décrochage scolaire en EREA et de l'intégration des élèves venant de SEGPA dans les LP. Mme la DASEN et Mme la Conseillère Technique ont répondu précisément à chacun des points soulevés lors de cette rencontre très dense de près de 2 heures.

Nous finalisons un compte rendu précis que nous vous communiquerons dans un prochain bulletin académique.

**Vincent Destrian**

## Comité technique du 21 juin 2013

**V**ous trouverez sur notre site [la déclaration](#) de la FSU. Ci-dessous quelques points concernant l'enseignement professionnel :

- «..., surcharge considérable du travail des enseignants, détournement du temps de formation particulièrement préjudiciable à la prise en charge des élèves les plus défavorisés. »
- « La généralisation des CCF pour les diplômés de l'enseignement professionnel pour près de 90 % de l'évaluation compromet le principe d'égalité entre les élèves car la mise en œuvre varie selon les diplômés, les filières de formation et les établissements. D'ailleurs, les dernières déclarations du ministre sur la simplification des évaluations certificatives et la réintroduction d'épreuve ponctuelle pour la rentrée 2014 vont dans le bon sens. »
- « La FSU réaffirme avec force son attachement aux épreuves ponctuelles nationales gage d'égalité sur le territoire. »
- « Par ailleurs, l'incapacité de l'administration ministérielle et rectorale à donner des informations précises et fiables aux lauréats du concours réservé est totalement inadmissible : angoisse terrible en situation de concours pour des collègues déjà en situation de précarité. Il reste encore à ce jour des reçus sur Publinet qui ne savent toujours pas s'ils sont éligibles. »

L'ordre du jour de ce Comité Technique a été consacré, entre autres, à la formation des personnels et à la présentation du budget 2013. Ci-dessous quelques éléments de nos différentes interventions :

### **Réseau SEGPA-ULIS-LP :**

Suite à l'intervention du Directeur de la pédagogie concernant les réseaux Ecoles-Collèges, nous avons insisté sur l'existence d'un réseau SEGPA-Ulis-Lycée Professionnel et nous avons demandé de valoriser et de multiplier cette expérience dans d'autres départements.

### **Formation 2CA-SH :** question écrite à Monsieur le Directeur de la pédagogie

Le 2 CA-SH est destiné aux enseignants du second degré susceptibles de travailler au sein d'équipes pédagogiques et éducatives accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves.

Le 2 CA-SH permet d'exercer les fonctions :

- d'enseignant coordonnateur d'UPI en lycée et lycée professionnel, d'enseignant-référent,
- d'enseignant en EREA (établissement régional d'enseignement adapté),
- d'enseignant en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté),
- de personnes ressources, en complément d'un temps d'enseignement, auprès de professeurs, dans un secteur géographique donné.

Les collègues qui ont postulé pour suivre cette formation ne comprennent pas qu'on leur demande de motiver leur demande. Monsieur BORGES, Directeur de la Pédagogie, nous a répondu que cette décision a été prise car son service a reçu un nombre très important de demandes.

## Comité technique du 21 juin 2013 / Suite

### **Orientation Bac +3 Bac-3 :**

Pour lutter contre le décrochage et accompagner les élèves qui souhaitent intégrer le LP après une seconde générale et d'autres qui souhaitent s'orienter vers le BTS, nous avons demandé la mise en place de dispositifs pour répondre à ces besoins.

Tout en notant notre satisfaction de voir apparaître le mot « dispositif » dans les documents de préparation de ce CTA, nous avons insisté sur le contenu pédagogique de ces dispositifs. Plusieurs intervenants ont pris la parole soit pour préciser les orientations de l'académie ou pour citer des pratiques et des expérimentations. Monsieur le Recteur est intervenu sur sujet pour faire le lien entre la formation et la valorisation de ces dispositifs.

Suite à l'intervention de Monsieur L'HOSTIS qui demandé plus de précisions, notre représentant est intervenu pour insister au moins sur trois problématiques : l'accompagnement des élèves qui souhaitent s'orienter vers le BTS, le décrochage en seconde professionnelle et la passerelle seconde générale / LP.

Nous avons attiré l'attention de Monsieur le Recteur sur le phénomène de décrochage dès la seconde professionnelle : d'après des statistiques, 50 % des décrocheurs sont issus de la seconde professionnelle.

### **Quota concernant l'orientation des Bac Pro vers le BTS :**

Le Chef du service académique d'Information et l'Orientation nous a répondu qu'il n'y a pas de quota mais l'académie a pour objectif d'atteindre un taux de 30%.

**La FSU a soulevé** le problème de non remboursement des déplacements concernant les concours réservés, en précisant que cette question a été posée aussi au Ministre de l'EN. Pour le moment pas de réponse positive de la part du rectorat.

### **Poursuite des études des bacheliers professionnels en BTS :**

Nous avons réagi suite à un graphique qui montre que le taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS augmentera dans les années à venir. Nous considérons que c'est une bonne nouvelle mais nécessite une volonté politique et des dispositifs d'accompagnement efficaces car le taux de réussite de nos élèves en BTS avoisine les 50%. Monsieur le Recteur a fait une intervention très importante en expliquant la politique et la volonté de l'académie pour permettre et assurer la réussite de nos élèves en STS.

Cette année, 83 % des bacheliers professionnels ont demandé une place en STS, affirme Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 10 juin 2013, lors d'un point presse sur le dispositif Admission post-bac. Elle rappelle que leur taux de réussite en BTS est de 54,5 % pour une moyenne d'ensemble de 71,8 % (contre un taux de réussite en licence de 4,6 %). La ministre revient sur les résultats de la lettre adressée aux recteurs à la dernière rentrée concernant l'orientation des bacheliers technologiques et professionnels, ainsi que sur l'introduction d'un droit d'accès aux filières sélectives pour les meilleurs bacheliers de chaque lycée.

## Mouvement Intra

**Mise au point** : La CAPA des PLP sur les mutations intra-académiques s'est tenue le mardi 18 juin. Cette CAPA a été marquée par une très forte tension surtout que Mme La Secrétaire Générale a fait état que l'ensemble des organisations syndicales avaient divulgué aux collègues nombre d'informations sur le mouvement prévisionnel y compris toutes les chaînes. C'est une accusation grave en ce qui nous concerne puisque nous nous opposons fermement à toute divulgation avant CAPA. Nos commissaires paritaires ont réagi sur place et notre secrétaire académique a adressé un courriel à Monsieur le Recteur pour montrer que nous n'avons aucun intérêt à le faire et au moins pour deux raisons :

Tout peut bouger entre la diffusion des documents et le jour de la CAPA, en mieux comme en moins comme en moins bien.

La deuxième raison c'est la mise au point que nous avons envoyée à tous nos adhérents le vendredi 14 juin et affichée sur notre site à partir du samedi 15 juin 2013.

**Déclaration** du SNUEP-FSU à l'ouverture des Formations Paritaires Mixtes Académiques (Mouvement Intra).

**Un grand merci** aux commissaires paritaires et toute l'équipe qui ont travaillé beaucoup pour préparer cette CAPA et pour informer les collègues tard le soir du 18 juin et surtout continuer le travail maintenant et pendant les vacances pour accompagner les collègues qui se trouvent dans des situations difficiles. **Révision d'affectations : 19 juillet 2013.**

## Le baccalauréat professionnel / Session 2013

Pour la première fois depuis trois sessions consécutives, le baccalauréat professionnel connaît une baisse importante de ses effectifs d'inscrits : de 219 973 candidats en 2012, on passe à 183 688 candidats en 2013, soit une diminution de 16,5 % par rapport à 2012.

Cela s'explique principalement par la fin du cursus en 4 ans remplacé par le cursus en 3 ans entraînant mécaniquement une diminution du nombre de candidats (session 2012 : un tiers des candidats issus de la formation en 4 ans).

## Le nouveau décret sur le recrutement des enseignants refusé par le CTM

Ce projet de décret prévoit notamment pour les fonctionnaires stagiaires issus des nouveaux concours en 2014 d'être rémunérés aux deux premiers échelons, alors qu'ils étaient jusqu'à présent rémunérés directement au 3<sup>ème</sup> échelon à l'issue du concours alors placé en fin de master 2. La FSU, FO et la CGT ont voté contre le projet ; le Sgen-CFDT et SUD se sont abstenus ; l'Unsa a voté pour.

Pendant ce CTM, la FSU a rappelé sa position (CTM février 2013) pour que les conditions d'éligibilité des contractuels aux recrutements réservés puissent être vérifiées en amont des épreuves, et de manière transparente. Cette alerte n'a pas été entendue et le déroulement des recrutements réservés a été chaotique. La FSU demande que le bilan en soit tiré pour une organisation plus respectueuse des personnels. Enfin, cette première session montre les limites de l'accès à la titularisation ouvert par la loi du 12 mars 2012. La FSU demande que des négociations soient conduites, dans notre ministère en lien avec la Fonction publique, en temps utile pour inscrire dans le projet de loi en cours d'élaboration un élargissement de ces conditions. Dans l'immédiat, elle exige le réemploi de ces collègues ; le non renouvellement des admissibles serait particulièrement injustifiable.

➡ **Café pédagogique du 12 juin 2013 :** *Dans une lettre adressée au ministre de l'éducation nationale, le Snuep Fsu, syndicat de l'enseignement professionnel, dénonce le contrôle en cours de formation.*

Le syndicat critique "ces modalités (d'évaluation qui) polarisent sur l'ensemble du cycle de formation (CAP et Bac Pro) les pratiques des enseignant-es autour de l'évaluation certificative des lycéens professionnels ne laissant plus de place pour l'évaluation formative de ceux-ci". Surtout il insiste sur les inégalités générées. " Cette généralisation des CCF compromet le principe d'égalité entre les élèves. En effet, la mise en œuvre varie selon les diplômes, les filières de formation, les disciplines, les académies, et les établissements".

Le Snuep réagit aux propos du ministre le 6 juin où il a laissé entendre qu'il envisageait davantage de contrôle continu au bac.

➡ **Café pédagogique du 26 juin 2013:** *Opposé à l'oral de rattrapage, le Snuep Fsu, syndicat de l'enseignement professionnel, a déposé un préavis de grève pour les dates des épreuves de rattrapage des bacs professionnels.*

"Cet oral n'a qu'un seul objectif : augmenter artificiellement le taux de réussite au baccalauréat professionnel le faisant passer de 77 % à 87 % en 2009, les effets médiatiques primant sur la valeur même du diplôme", écrit le Snuep. Le syndicat "a déposé un préavis de grève nationale pour couvrir les jours arrêtés par chaque recteur pour le déroulement de l'épreuve de contrôle. Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, tout-e collègue refusant de participer à l'épreuve de rattrapage sera administrativement couvert-e dans sa démarche"

➡ **France Info 12 juin 2013 :** Pour Jérôme Dammerey, le secrétaire général du Snuep FSU, l'un des syndicats des lycées professionnels, *Il y a trop d'élèves qui ne sont pas affectés dans la formation de leur choix. Il faut donc investir dans des secteurs porteurs comme le développement durable ou les services d'aides à la personne."*

## **Lu dans le BO**

Baccalauréat professionnel « Aéronautique » : création et modalités de délivrance arrêté du 12-4-2013 J.O. du 2-5-2013 NOR MENE1309706A.

Baccalauréat professionnel « Aviation générale » : création et modalités de délivrance arrêté du 12-4-2013 J.O. du 3-5-2013 NOR MENE1309653A.

Baccalauréat professionnel « Transport fluvial » : création et modalités de délivrance - arrêté du 11-4-2013 - J.O. du 27-4-2013.

**CCPA « Barème des contractuels » : 4 juillet 2013.**